

AIR CARAÏBES ET FRENCH BEE : PREMIERES COMPAGNIES FRANCAISES A OFFRIR UNE ASSISTANCE COVID A LEURS CLIENTS

Paris-Orly, le 29 septembre 2020 – **Les compagnies Air Caraïbes et French bee, filiales du groupe Dubreuil Aéro, annoncent à l'ensemble de leurs clients, qu'ils bénéficieront d'une assistance COVID gratuite pour leurs voyages effectués entre le 1^{er} octobre 2020 et le 31 mars 2021 et ce, sur la totalité des destinations qu'elles desservent. Les deux compagnies se sont associées à Assurever, l'assureur des professionnels du tourisme, pour garantir une assistance gratuite et un voyage encore plus serein à leurs passagers.**

Des garanties totalement incluses dans le prix du billet

Les deux compagnies, en partenariat avec Assurever, ont souscrit une assistance qui garantit une prise en charge à tous leurs passagers sur l'ensemble des destinations qu'elles desservent, si ceux-ci sont impactés par la COVID-19 au cours de leur voyage. Ces garanties sont incluses dans le billet, quel que soit le canal d'achat (internet, agences de voyages, comptoirs ventes...) et comprennent :

- **Les frais d'hospitalisation à hauteur de 150 000 euros.**
- **Les frais d'hébergement (en cas de quatorzaine) dans la limite de 14 nuits et de 80 euros par nuit.**
- **Les frais de modification des billets d'avion s'il faut déplacer la date du vol retour.**

Les passagers bénéficient de cette assistance dès le début de leur voyage et jusqu'à 30 jours après la date de départ. Les frais éventuels pouvant survenir avant le départ ou sur le lieu de résidence habituelle ne font pas partie de la garantie.

La flexibilité des conditions tarifaires assurée

Compte-tenu de la situation sanitaire dans l'hexagone et les territoires ultramarins, Air Caraïbes et French bee rappellent que depuis le 1^{er} septembre, tous les billets d'avion sont modifiables sans pénalités avec un éventuel réajustement tarifaire à prévoir (si le tarif initial n'est plus disponible, le voyageur devra s'acquitter de la différence tarifaire).

Sophie Hocquez, Directrice Commerciale de French bee et Edmond Richard, Directeur Général Délégué d'Air Caraïbes, déclarent : « *Nous sommes très heureux de pouvoir offrir à nos clients cette assistance jusque-là inédite. En raison des temps difficiles que nous traversons tous, il faut continuer à voyager ! Les destinations que nous proposons sont idylliques, nos produits et nos appareils exceptionnels tant au niveau de la qualité que de la sécurité ! Nous nous félicitons donc de ce partenariat avec Assurever, qui nous permet aujourd'hui - quelles que soient les circonstances - d'innover toujours pour le bien-être de nos clients.* »

Jean-Philippe LARDENNOIS et Matthieu DROUET, Co-Présidents d'ASSUREVER déclarent : « *Nous sommes très fiers d'accompagner les compagnies Air Caraïbes et French bee dans leur volonté d'offrir à leurs clients toujours plus de sérénité et de confiance.* »

Des mesures sanitaires appliquées tout au long du parcours passager

Air Caraïbes et French bee s'engagent à proposer à ses clients une expérience de voyage dans le strict respect des mesures sanitaires, tout au long du parcours passager, en étroite collaboration avec leurs partenaires aéroportuaires. Le service à bord, en parfaite conformité avec les règles d'hygiène en vigueur, demeure une des priorités des compagnies.

Un voyage en toute sécurité à bord des Airbus des deux compagnies

Air Caraïbes et French bee disposent de 8 Airbus A350-900 et 1000, appareils les plus modernes de leurs flottes, dotés d'équipements à la pointe de la technologie. Ces avions sont équipés d'un système de renouvellement de l'air (*High Efficiency Particulate - HEPA*) particulièrement performant, permettant d'éliminer les particules jusqu'à la taille de bactéries microscopiques ou de virus avec une efficacité supérieure à 99,99%. L'air dans les cabines de ces Airbus est totalement renouvelé toutes les 3 minutes, en plus de l'air filtré et recirculé pour une sécurité et un confort optimisés.

Les destinations desservies par Air Caraïbes et French bee

- **Paris Orly 4 <> Pointe-à-Pitre** : jusqu'à 3 vols quotidiens.
- **Paris Orly 4 <> Fort-de-France** : jusqu'à 3 vols quotidiens.
- **Paris Orly 4 <> Cayenne** : 5 vols par semaine.
- **Paris Orly 4 <> Punta Cana** : 2 vols hebdomadaires (les lundis* et samedis) à compter du 17 octobre 2020.
- **Paris Orly 4 <> Port-au-Prince** : 1 vol hebdomadaire (le lundi à/c du 26 octobre)

*Via Port-au-Prince

Saint-Martin (Grand Case) est desservi par un vol quotidien via **Pointe-à-Pitre** et **Saint-Barthélemy** trois fois par semaine également via **Pointe-à-Pitre**.

French bee, propose un vol quotidien au départ de Paris-Orly 4 vers **La Réunion** ainsi qu'un vol hebdomadaire vers la Polynésie française (**Papeete**). La compagnie desservira de nouveau **San Francisco** et ouvrira **New York** dès que les Autorités respectives des deux pays le permettront.

- **Paris Orly 4 <> La Réunion** : 1 vols quotidien
- **Paris Orly 4 <> Papeete** : 1 vol hebdomadaire (le mercredi)

Air Caraïbes et French bee présenteront prochainement un nouveau point sur leur programme de vols à compter du 15 décembre 2020.